

# FACILITER LA REPONSE AUX DEMANDES DE SOINS NON PROGRAMMES PAR LES MEDECINS TRAITANTS

MISSION 1	<b>AMELIORATION DE L'ACCES AUX SOINS</b>
Porteurs	Dr Pierre TRYLESKI, Médecin généraliste - Coordinatrice CPTS
Contexte et enjeux locaux et territoriaux	En 2019, 26,7 % de patients du territoire qui se sont présentés aux urgences n'ont pas été hospitalisés. Ces 3 756 patients auraient pu être pris en charge par la médecine de ville. Sur ces 26,7 %, plus de la moitié (55,4 %) n'y ont pas été adressé par leur Médecin traitant.
Lien avec le Projet Régional de Santé	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Objectif général	Favoriser une prise en charge adaptée, proportionnée aux SNP, réduire les délais d'attente de prise de RDV, réduire le nombre de passages aux urgences.
Objectifs spécifiques	Identifier les médecins traitants prêts à accueillir des patients pour l'accueil de soins non programmés. Sensibiliser les patients sur l'organisation des soins non programmés. Organiser un dispositif de régulation libérale (116 117 pré figuratif du SAS) pour les soins non programmés.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur une cartographie des médecins traitants (axe 1 mission 1) et les statistiques de la CPAM pour recueillir les besoins et les possibles d'une organisation des</li> <li>• SNP</li> <li>• Mettre en place une campagne d'information à destination des patients sur le fonctionnement des services d'urgence (inclure</li> </ul>



	<p>l'urgence ressentie) et la nécessité d'une régulation préalable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des réunions d'information avec les professionnels du territoire pour construire un dispositif de régulation médicale avec le 116 117, intégrant une réorientation du médecin traitant dans le dispositif</li> <li>Réfléchir au développement d'assistants médicaux pour la prise en charge en téléconsultation des SNP à domicile</li> </ul>	
Etapes de mise en œuvre - Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoyer un questionnaire sur les pratiques en SNP par les professionnels de santé du territoire + analyser les résultats</li> <li>Formaliser une organisation répondant aux besoins</li> <li>Mettre à la disposition des médecins un logiciel (type Entracte) leur permettant de répondre ou non aux alertes</li> <li>Etablir une convention avec le 116 117</li> <li>Communiquer autour du dispositif</li> </ul>	
Durée de l'action	<input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) :	
	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle :	
	<input type="checkbox"/> Ponctuelle :	Début :
		Fin :
Partenaires de l'action	ARS, Professionnels de santé du territoire, SOS médecin, Centre 15	
Public visé	<input checked="" type="checkbox"/> Tout public <i>* Préciser si professionnels :</i> <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Médico-social <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels* <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	
Territoire d'intervention	Les Quartiers de vie prioritaire de la CPTS	
Financement	Financeurs et montants	ACI CPTS.
	Autres ressources mobilisables (matérielles, humaines) (Précisions ci-dessous)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	<input checked="" type="checkbox"/> Moyens humains	- Temps de coordination Référent - Temps de travail des professionnels de santé et partenaires impliqués
	<input checked="" type="checkbox"/> Moyens logistiques	- Salle de réunion pour l'organisation de réunions - Impression
	<input checked="" type="checkbox"/> Moyens numériques	- Site internet de la Cosen - Agenda partagé



	<input type="checkbox"/> Moyens mobiliers	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	<input checked="" type="checkbox"/> Actions de communication	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mailing d'informations aux professionnels de santé</li><li>- Flyer (aux 92 médecins traitants et quelques spécialistes par la suite)</li><li>- Article sur le site internet Cosen</li></ul>
Les objectifs de l'action visent ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Politiques publiques concernées	Programme Régional de Santé 2018-2028	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Taux de passage aux urgences non suivi d'hospitalisation Part des admissions directes en hospitalisation de médecine Augmentation du nombre de consultations enregistrées dans le cadre de l'organisation de régulation territoriale mise en place pour prendre en charge les SNP Nombre de professionnels adhérents au dispositif Satisfaction des PS	